

LE 6 JUIN, C'EST LA JOURNÉE MONDIALE DE LUTTE CONTRE LES NUISIBLES : L'UPJ RAPPELLE VIA SA NOUVELLE CAMPAGNE D'INFORMATION LES BONS GESTES A CONNAITRE ET A APPLIQUER

Paris, le 1er juin 2022 – A l'occasion de la journée mondiale de lutte contre les nuisibles qui se tiendra comme chaque année le 6 juin, l'UPJ rappelle à travers sa nouvelle campagne d'information, les bons gestes à connaître et à appliquer pour lutter contre les insectes et les rongeurs.

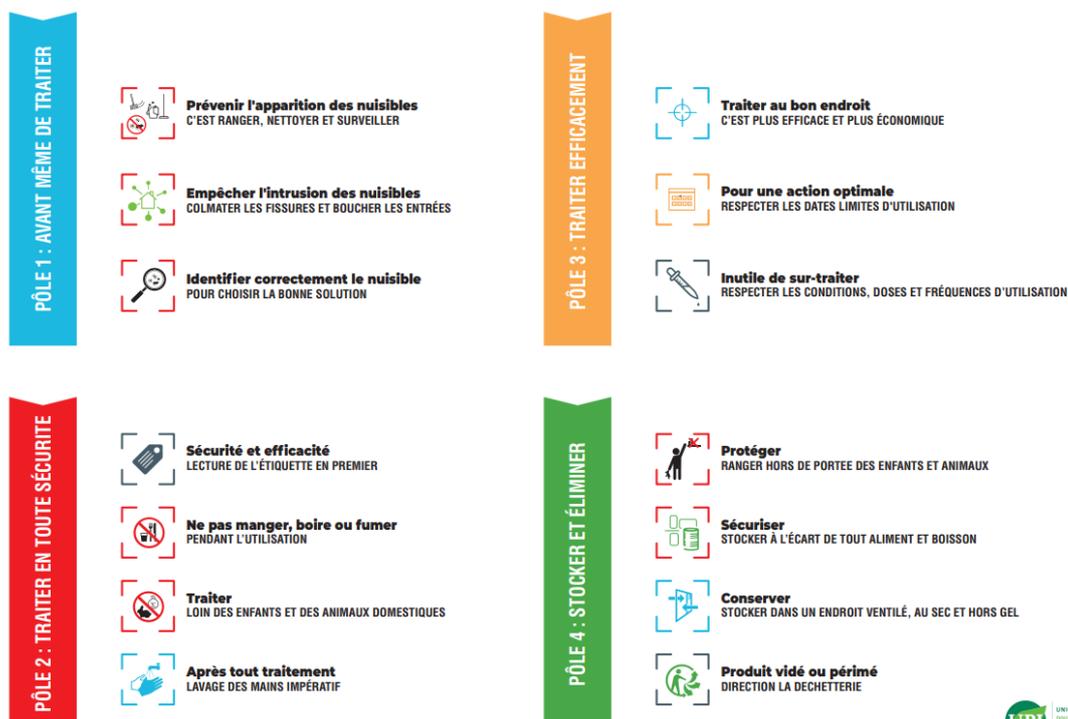
En effet, avec les beaux jours, les nuisibles reviennent. Le développement des volants (mouches, guêpes, frelons, moustiques...) et des rampants (fourmis, cafards, punaises, tiques, scolopendres...) est en effet lié aux conditions météorologiques. Quant aux rongeurs (souris, rats bruns, rats noirs...), la belle saison les voit souvent s'installer à l'extérieur en proximité des bâtiments. 85% des Français constatent cette croissance des « indésirables » et déclarent être confrontés directement ou indirectement à un problème provoqué par ces nuisibles. Dès lors, la lutte contre les insectes et rongeurs se révèle être une nécessité. Cependant, les Français connaissent-ils vraiment l'ensemble des bons gestes avant, pendant et après le traitement permettant d'assurer une efficacité optimale et une réduction des risques d'exposition et d'impact sur l'environnement ?

Afin d'apporter toutes les réponses à un large public, découvrez la campagne d'information lancée par l'UPJ, destinée à renforcer la connaissance du grand public sur les bonnes conditions d'utilisation.

14 gestes de la prévention au stockage, en passant par l'intervention...

Conçue sous forme de pictogrammes accessibles à tous, cette campagne d'information met en lumière les bons gestes à connaître et à appliquer, lors de la manipulation des produits de même que les réflexes préventifs à adopter. Ainsi, quatre pôles distincts de recommandations simples permettent à chacun d'adopter les bons comportements au quotidien pour prévenir le risque « nuisibles », faire le bon choix et avoir la bonne conduite s'il s'avère nécessaire d'agir.

LUTTE CONTRE LES NUISIBLES. LES BONS GESTES À CONNAITRE ET À APPLIQUER



Zoom sur ces gestes utiles à connaître

PÔLE 1 : AVANT MÊME DE TRAITER

-  **Prévenir l'apparition des nuisibles**
C'EST RANGER, NETTOYER ET SURVEILLER
-  **Empêcher l'intrusion des nuisibles**
COLMATER LES FISSURES ET BOUCHER LES ENTRÉES
-  **Identifier correctement le nuisible**
POUR CHOISIR LA BONNE SOLUTION

Avant même de traiter, il existe des moyens simples pour empêcher toute invasion. Cela peut paraître élémentaire, mais le rangement et le nettoyage régulier, notamment des placards contenant des aliments sont des gestes essentiels. Par ailleurs, les petites fissures dans un mur ou une mauvaise jointure de plinthes sont de véritables « portes ouvertes » pour tous les volants et rampants. Les colmater, c'est dresser un rempart très efficace. Enfin, si malgré tout, les indésirables ont choisi de s'installer, prendre le temps de bien les identifier permettra de choisir le bon produit.

PÔLE 2 : TRAITER EN TOUTE SÉCURITÉ

-  **Sécurité et efficacité**
LECTURE DE L'ÉTIQUETTE EN PREMIER
-  **Ne pas manger, boire ou fumer**
PENDANT L'UTILISATION
-  **Traiter**
LOIN DES ENFANTS ET DES ANIMAUX DOMESTIQUES
-  **Après tout traitement**
LAVAGE DES MAINS IMPÉRATIF

Traiter... C'est avant tout le faire en toute sécurité. Le premier réflexe est de bien lire l'étiquette sur le produit pour être certain de l'appliquer correctement et de respecter les doses et recommandations d'emploi. Par ailleurs, rappelons que manger, boire ou fumer pendant le traitement sont des actions à totalement proscrire. Il convient aussi impérativement de ne jamais traiter en présence d'enfants, de personnes sensibles ou d'animaux domestiques. Enfin, le lavage des mains après tout traitement doit devenir un véritable réflexe avant d'exercer toute autre activité a fortiori, la manipulation de denrées alimentaires.

PÔLE 3 : TRAITER EFFICACEMENT

-  **Traiter au bon endroit**
C'EST PLUS EFFICACE ET PLUS ÉCONOMIQUE
-  **Pour une action optimale**
RESPECTER LES DATES LIMITES D'UTILISATION
-  **Inutile de sur-traiter**
RESPECTER LES CONDITIONS, DOSES ET FRÉQUENCES D'UTILISATION

Traiter efficacement. L'efficacité des produits mis en marché est validée par les pouvoirs publics toutefois leur application judicieuse conditionne également le résultat attendu. Ainsi, nul besoin de surdoser ou de traiter intempestivement. Il faut respecter le mode d'emploi, traiter de façon ciblée, là où le nuisible demeure ou circule. C'est la meilleure solution et aussi la plus économique. De plus, les produits de lutte contre les nuisibles ont une date dite de péremption, indiquée sur l'emballage. La respecter, c'est s'assurer d'une pleine efficacité.

PÔLE 4 : STOCKER ET ÉLIMINER

-  **Protéger**
RANGER HORS DE PORTEE DES ENFANTS ET ANIMAUX
-  **Sécuriser**
STOCKER À L'ÉCART DE TOUT ALIMENT ET BOISSON
-  **Conserver**
STOCKER DANS UN ENDROIT VENTILÉ, AU SEC ET HORS GEL
-  **Produit vidé ou périmé**
DIRECTION LA DÉCHETTERIE

Et une fois le traitement terminé... On ne laisse pas traîner le produit car son bon stockage est impératif à plus d'un titre. Il doit demeurer loin de tout aliment ou boisson et il faut empêcher tout enfant ou animaux d'y avoir accès. Par ailleurs, pour garantir son efficacité future et son intégrité, le produit doit être rangé dans un endroit ventilé, au sec et surtout hors gel. Une étagère dans un cellier pourra parfaitement faire l'affaire. Enfin, dès lors que le produit est vide ou périmé, hors de question de le mettre dans la poubelle. C'est à la déchetterie qu'il pourra être traité par des filières spécialisées.

Pour télécharger l'ensemble des pictos de la campagne : [CLIQUER ICI](#)

Déployée à partir du printemps, avec l'objectif d'une diffusion aussi large que possible (web, réseaux sociaux, points de vente ...), cette initiative perdurera durant toute l'année. Elle sera potentiellement nourrie de nouveaux gestes dédiés à certaines populations particulières de nuisibles.

Pour Patricia MORA-MATEL, Présidente de l'UPJ : « Les Français ont davantage fait appel, par nécessité, aux différentes solutions de lutte contre mouches, moustiques, frelons, guêpes, rongeurs et autres rampants au regard du « rapport de promiscuité » imposé par le développement des populations de nuisibles. Si dans certains cas, nous pouvons juger qu'il s'agit de situations d'inconfort, il ne faut pas négliger les faits de plus en plus graves et récurrents liés à notre cohabitation forcée avec des espèces dont la présence est potentiellement dangereuse. Dès lors, le recours aux différentes solutions de lutte est souvent motivé par un besoin réel, voire une urgence ressentie par les citoyens. Il s'agit donc, en quelque sorte, de produits de première nécessité et qui doivent bénéficier d'une réelle volonté d'information concernant leurs conditions d'utilisation. »

À propos de l'UPJ

L'Union professionnelle des entreprises pour la Protection des Jardins et des espaces publics (UPJ) regroupe 26 entreprises qui élaborent, fabriquent et commercialisent l'ensemble des solutions pour planter, nourrir et soigner les végétaux des jardins, espaces verts des collectivités et entreprises ainsi que protéger le particulier et son habitat contre les nuisibles. L'UPJ a pour rôle principal de représenter ses membres pour échanger avec les pouvoirs publics ainsi qu'avec l'ensemble des parties prenantes. Son rôle est également la diffusion d'une information juste, étayée et accessible visant à la meilleure utilisation des produits mis en marché par ses adhérents, dans un strict respect de la santé et de l'environnement.

Plus d'informations : www.upj.fr

Contacts Presse A+ Conseils :

Xavier Yvon

06 88 29 72 37

yvon_xavier@yahoo.fr

Céline Kéruzoré

06 03 92 15 49

keruzoreceline@gmail.com